



CONTRAT DE SCOLARISATION

Entre

L'école Saint Pierre Fourier d'une part,

Et

Monsieur et Madame _____

demeurant : _____

Représentant(s)) légal(aux), désigné(s) ci-dessous par le « (s) parent(s) de l'enfant :
_____ d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'enfant sera scolarisé par le(s) parent(s) au sein de l'Ecole Saint Pierre Fourier, ainsi que les droits et les obligations réciproques de chacune des parties.

Obligations :

L'Ecole Saint Pierre Fourier s'engage à scolariser l'enfant _____
en classe de _____ pour l'année scolaire _____

Le(s) parent(s) s'engage(nt) à inscrire l'enfant _____ en classe
de _____ pour l'année scolaire _____

Le(s) parent(s) reconnaît(ssent) avoir pris connaissance du projet éducatif, du règlement intérieur, du règlement financier, y adhérer et mettre tout en œuvre afin de le faire respecter.

Le(s) parent(s) reconnaît(ssent) avoir :

- 1/ Renseigné la fiche d'inscription, la fiche médicale, la fiche d'informations utiles.
- 2/ Lu et signé le règlement intérieur.
- 3/ Accepté les modalités du règlement financier.
- 4/ Pris connaissance de la liste des fournitures scolaires.

Au cours de l'année scolaire, le(s) parent(s) s'engage(nt) à :

- 1/ Vérifier chaque jour, le carnet de correspondance et de le signer le cas échéant.
- 2/ Lire tous les courriers internes.
- 3/ Signer les bulletins.
- 4/ Signaler toute absence de l'élève.
- 5/ Fournir un certificat médical en cas d'inaptitude au sport.
- 6/ Respecter les horaires.

Coût de la scolarisation :

Le coût de la scolarisation comprend plusieurs éléments : la contribution familiale, les prestations périscolaires diverses.

Assurances :

Le(s) parent(s) s'engage(nt) à assurer l'enfant pour ces activités scolaires et à produire une attestation d'assurance à l'inscription et au plus tard en début d'année.

Dégradations :

La remise en état ou le remplacement de matériel dégradé par un élève fera l'objet d'une facturation au(x) parent(s) sur la base du coût réel incluant les frais de main-d'œuvre.

L'École Saint Pierre Fourier remet à l'élève, en début d'année, des manuels scolaires ainsi que des livres de poche en cours d'année, nécessaires à l'enseignement. Ceux-ci peuvent être facturés en cas de dégradation, de perte ou de vol.

Durée et résiliation du contrat :

La présente convention est renouvelée par tacite reconduction d'année en année.

Résiliation en cours d'année scolaire ou au terme de l'année scolaire :

Les causes réelles et sérieuses de départ de l'élève en cours d'année sont :

- Déménagement
- Changement d'orientation vers une section non assurée par l'établissement
- Tout autre motif légitimé et discuté avec le chef d'établissement

En cas d'abandon de la scolarité en cours d'année scolaire sans cause réelle et sérieuse reconnue par l'établissement, le(s) parent(s) reste(nt) redevable(s) envers l'établissement des frais de dossier ainsi que le coût annuel de la scolarisation au prorata temporis pour la période écoulée.

La résiliation en cours d'année peut également être prononcée par l'établissement en cas de non-respect du projet éducatif, d'impayés ou de manquement à la législation en vigueur.

L'accès aux services proposés par l'établissement (cantine, garderie, étude, club) peut être suspendu si les règles de bonne conduite ne sont pas respectées e/ou en cas d'impayés.

Résiliation au terme de l'année scolaire :

Le(s) parent(s) informe(nt) l'établissement de la non réinscription de leur enfant durant le troisième trimestre scolaire et au plus tard le 30 juin à l'occasion de la demande qui est faite à tous les parents d'élèves.

L'établissement s'engage à respecter le même délai pour informer le(s) parent(s) de la non réinscription de leur enfant pour une cause réelle et sérieuse (indiscipline, impayés, désaccord avec la famille, non-respect du projet éducatif).

Inscription en cours d'année :

Une inscription en cours d'année scolaire sera définitive après une période d'essai de 6 semaines ;

Droit d'accès aux informations recueillies :

Les informations recueillies ici sont obligatoires pour l'inscription dans l'établissement. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées conformément à la loi, jusqu'au départ de l'élève dans les archives de l'établissement.

Sauf opposition du(des) parent(s), noms, prénoms, adresse de l'élève et de ses responsables légaux sont transmises à l'association de parents d'élèves « APEL » de l'établissement.

Sauf opposition du(des) parent(s), une photo d'identité numérisée sera conservée par l'établissement pour l'année en cours, elle ne sera pas communiquée à des tiers sans accord préalable du(des) parent(s).

Conformément à la loi française n° 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne justifiant de son identité peut, en s'adressant au chef d'établissement, demander communication et rectification des informations le concernant.

A MIRECOURT, le _____

Signature du(des) parent(s)

Signature du chef d'établissement



Ecole Saint Pierre Fourier
3 rue Sainte Cécile - 58 500 MIRECOURT
Tél: 03 29 37 02 74
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net
www.ecolesaintpierrefourier.fr





ECOLE



SAINT PIERRE FOURIER



Annexe 1 au contrat de scolarisation

• DROIT D'ACCES AUX INFORMATIONS RECUEILLIES :

Les informations recueillies dans le cadre de cette convention et de ces annexes sont obligatoires pour l'inscription dans l'établissement. Elles font l'objet de traitements informatiques. Seules les données répondant à des obligations légales de conservation ou d'archivage sont conservées, au départ de l'élève, dans les dossiers de l'établissement.

Certaines données sont transmises, à leur demande, au rectorat de l'académie ainsi qu'aux organismes de l'Enseignement catholique auxquels est lié l'établissement.

Sauf opposition du(des) parent(s), noms, prénoms et adresses de l'élève et de ses responsables légaux sont transmises à l'association de parents d'élèves "APEL" de l'établissement (partenaire reconnu par l'Enseignement catholique).

Les parents autorisent également gracieusement l'établissement à diffuser ou reproduire pour sa communication interne ou externe pour tous usages les photos et/ou vidéos représentant leur enfant. Cette autorisation est donnée pour tout type de support écrit ou électronique et pour une durée indéterminée.

Conformément à la loi "informatique et libertés" et à l'ensemble de la réglementation sur la protection des données personnelles -RGPD- les parents bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations concernant leur enfant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, les parents pourront s'adresser au chef d'établissement.

NOM.....PRENOM..... ,

tuteur légal de l'enfant.....

A, le.....

Signature (s) des représentants légaux de l'enfant

Signature du chef d'établissement



Ecole Saint Pierre Fourier
3 rue Sainte Cécile - 88 500 MIRECOURT
Tél: 03 29 37 02 74
ecole.st.pierre.fourier@cegetel.net
www.ecolesaintpierrefourier.fr



ENSEIGNEMENT
CATHOLIQUE DE
LORRAINE